

Projet d'implantation d'un terminal méthanier à Cacouna par TransCanada PipeLines et Petro Canada

Je m'appelle Julien Soucy-Thiboutot, j'ai 17 ans et je suis un citoyen de Rivière-du-Loup. Depuis de nombreuses années, je fréquente régulièrement la montagne et le marais de Gros-Cacouna. C'est la première raison qui m'a poussé à m'intéresser au projet de terminal méthanier. Mais, en me renseignant davantage sur les autres aspects de ce projet, je me suis senti concerné, en temps que jeune, par les multiples conséquences négatives qui découleraient de l'implantation d'une telle industrie encombrante, polluante et dangereuse.

Je souhaiterais attirer l'attention de la commission sur la montagne et le marais adjacents au port de Gros-Cacouna, qui représentent un site extraordinaire du point de vue écologique, faunique et récréotouristique. Le projet proposé par TransCanada PipeLines et Petro Canada prévoit le dynamitage d'une partie de la montagne, et un port méthanier nécessiterait forcément un périmètre de sécurité. De toute façon, la construction d'un port méthanier ferait ainsi perdre toute sa valeur à ce site en raison du bruit causé par les installations du terminal et de la proximité d'activités industrielles à risque.

La montagne de Gros-Cacouna constitue un site unique. Depuis de nombreuses années, les gens de la région et les touristes peuvent en apprécier la valeur exceptionnelle en parcourant le sentier qui s'y trouve. On peut, en chemin, voir plusieurs types de milieux végétaux variant selon l'altitude, et ce à un rythme très rapide. Rendu au sommet ou à l'un des nombreux belvédères situés le long du sentier, on peut admirer le paysage qui s'étend des Pèlerins à l'île Verte. On peut voir des bélugas et des phoques très facilement. Le sentier constitue quant à lui un endroit idéal pour de belles promenades en forêt pour des personnes de tout âge. Il s'agit d'un excellent site pour les familles pour initier leurs enfants à la marche en forêt, car le sentier ne comporte pas de points dangereux et le niveau de difficulté est faible, même pour les enfants. Les retraités peuvent également y trouver leur compte pour aller faire une promenade dans un endroit tranquille. Ce site est d'une grande valeur et il est d'une importance primordiale de le préserver. Or, la construction du port méthanier proposé par TransCanada PipeLines et Petro Canada enfermerait une bonne partie de la montagne dans un périmètre de sécurité et enlèverait toute valeur au reste de la montagne. Le bruit causé par les installations détruirait la tranquillité du site et pourrait faire fuir les oiseaux qu'on peut observer le long du sentier. La partie du sentier enfermée dans le périmètre de sécurité deviendrait inaccessible pour plusieurs décennies et il est loin d'être certain que ce ne serait pas toute la montagne. Même si ce n'est pas toute la montagne qui est assujettie à un périmètre de sécurité, le port méthanier enlèverait tout intérêt à la partie encore libre du site. Un très grand nombre de personnes fréquentent la montagne de Gros-Cacouna en raison de ses nombreuses qualités et ces personnes veulent continuer à y aller.

Juste en bas de la montagne se trouve le marais de Gros-Cacouna, un site ornithologique de renommée provinciale, classé troisième plus important au Québec. On peut y observer des hérons, de nombreuses espèces de canards et de nombreux autres oiseaux aquatiques

dont certains peuvent être vus seulement à cet endroit dans la région. Le site ornithologique du marais de Gros-Cacouna est un endroit unique pour l'observation des oiseaux et il doit être protégé. Toutefois, le projet de port méthanier le menace. Si ce n'est pas de son inclusion dans le périmètre de sécurité où il serait pour plusieurs décennies impossible d'aller, la construction du port et son opération feraient fuir les oiseaux en raison du bruit et de la pollution lumineuse, donc on ne pourrait plus les observer. Le dynamitage d'une partie de la montagne ainsi que les installations du port méthanier feraient perdre des sites de nidification aux oiseaux.

Je suis allé sur le site de la montagne et du marais de Gros-Cacouna depuis que je suis tout jeune et j'aimerais bien pouvoir continuer à y aller encore longtemps. Je suis certain qu'il y a beaucoup d'autres personnes qui fréquentent eux aussi ce site depuis qu'ils sont jeunes et qui pourraient vouloir y aller avec leurs propres enfants pour transmettre à la prochaine génération l'appréciation de la valeur du plein air et de la marche en forêt. Il faut préserver la montagne et le marais de Gros-Cacouna.

Il est regrettable que l'importance des sites de la montagne et du marais de Gros-Cacouna n'ait pas été mise en valeur auprès de la population de Cacouna. La préservation de ces sites représente, selon moi, un argument de taille pour rejeter le projet de port méthanier de TransCanada PipeLines et Petro Canada.

Par ailleurs, depuis la présentation du projet à l'automne 2004, les promoteurs ont eu recours à plusieurs ruses déloyales pour tenter de convaincre la population d'adhérer à son projet. L'utilisation de l'euphémisme "zone d'exclusion" pour "périmètre de sécurité" en est un bon exemple. L'expression "périmètre de sécurité" désigne une clôture qu'il est impossible de franchir parce qu'il y a un danger à l'intérieur. Le promoteur, en utilisant l'euphémisme "zone d'exclusion" a ainsi dissimulé à la population que son port méthanier comporte effectivement des dangers réels d'accident industriel ou d'attentat terroriste. N'oublions pas que le Canada est sur la liste des pays visés par Al Qaeda. Un port méthanier est une installation propice à commettre un attentat qui causerait des dommages majeurs. De plus, en utilisant la raison sociale "Énergie Cacouna", les promoteurs ont tenté de berner la population locale en donnant l'illusion d'une entreprise locale proche des gens et du milieu. Rien n'est plus faux. TransCanada PipeLines et Petro Canada sont de grandes entreprises multinationales qui engrangent des profits mirobolants. Leur seul but est de faire encore plus de profits peu importe comment elles doivent s'y prendre. Elles n'hésiteront pas à détruire la qualité de vie des résidents d'un village de même que des milieux naturels irremplaçables pour faire plus d'argent pour leurs actionnaires. L'utilisation de la raison sociale "Énergie Cacouna" est donc une ruse habile visant à faire penser que les promoteurs seront proches des gens et du milieu et à masquer qu'ils s'agit de grandes entreprises multinationales.

Dans trente ou quarante ans, une grande partie des personnes impliquées dans le projet de port méthanier seront soit décédées, soit vivront dans des foyers de personnes âgées où le port ne sera plus une préoccupation pour eux. Mais les jeunes d'aujourd'hui seront toujours là, eux. Le port méthanier et les industries qui pourraient s'installer autour seraient toujours une réalité pour eux. Quels types d'industries voulons-nous avoir à

proximité de chez nous lorsque nous seront adultes? Je crois fermement que les jeunes d'aujourd'hui préfèrent le développement durable et écologique plutôt que l'installation d'industries dangereuses, encombrantes, polluantes et dont la durée de vie est inconnue. Il faut que vous pensiez à ce que sera la région de Rivière-du-Loup dans trente ans si le projet de port méthanier est accepté. On y trouverait beaucoup d'industries polluantes, dangereuses et encombrantes offrant surtout des emplois spécialisés et qui seraient pour la plupart occupés par des personnes ne venant pas de la région, ce qui vient anéantir l'argument de la création d'emplois. Est-ce que c'est cela que les jeunes d'aujourd'hui souhaitent avoir comme milieu de vie? Je ne crois pas. Les jeunes méritent d'avoir leur mot à dire dans le dossier du port méthanier car c'est eux qui en subiront les conséquences à long terme.

Messieurs les commissaires, je souhaiterais que vous rejetiez le projet de port méthanier afin de préserver le site unique que représente la montagne et le marais de Gros-Cacouna et dans l'intérêt d'un développement durable qui assurerait l'avenir des jeunes de la région.